

Sujet : [INTERNET] Observation enquête publique plan vert Chartres

De : > Riverains du Bourgneuf (par Internet)

Date : 06/02/2020 10:52

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Copie à : riviere@agglo-ville.chartres.fr

Objet : Observation dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale unique au titre de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement **AMÉNAGEMENTS RIVIÈRE ET PLAN VERT SUR LES BERGES DE L'EURE ET SES ABORDS**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Au nom du Collectif de riverains du quartier du Bourgneuf à Chartres, nous tenons à vous faire part des observations suivantes dans le cadre de l'enquête publique visée ci-avant.

Tout d'abord, nous tenons à souligner l'objectif de renaturation des berges de l'Eure et la création d'un parc avec jeux pour enfants qui sont les points forts des aménagements proposés. Nous notons néanmoins, une fois de plus, qu'aucune concertation préalable n'a été réalisée avec les habitants, alors que ces sujets nous intéressent et nous concernent pour beaucoup. Seule l'enquête publique nous permet de nous exprimer alors que le projet est dans un état d'avancement déjà très précis, comme le prouve les plans masse très détaillés.

Observations et propositions du collectif Bourgneuf :

- 1. Ne pas créer un parking de 32 places au cœur des zones humides.** Même si ces places sont prévues pour être perméables, cela contrevient au principe de protection des zones humides présentes. L'utilité de l'aménagement des places de stationnement n'a pas été démontré sur le site. Par ailleurs des portes d'entrées au plan vert avec stationnement sont déjà présentes de part et d'autres à proximité du projet de réaménagements des berges (côté Chartres et côté Lèves). En plus de leur coût, elles s'avèrent donc inutiles et impactantes pour l'environnement. Il faut supprimer les parkings du projet.
- 2. Développer un nouveau cheminement doux d'accès** (tel qu'il était prévu initialement) le long de l'actuel bâtiment de la station d'épuration, côté Chartres, dans le prolongement Est de la rue Edouard Lefèvre. Ce cheminement direct, en entrée de la ville de Chartres, permettrait une ouverture piéton/vélo directe sur le plan vert pour tous les habitants du quartier de la Roseraie en cours de densification.
- 3. Conserver les arbres présents sur les berges.**

Même si des re-profilages s'avèrent nécessaires sur le plan de la biodiversité, les arbres présents doivent être protégés.

4. Eviter autant que possible la pose d'enrobés

Privilégier les revêtements clairs (bétons désactivés...) à l'albédo plus élevés.

5. Limiter l'éclairage nocturne pour préserver la trame noire (faune nocturne) dans ces lieux où la biodiversité est encore présente. Assurer une programmation pour que la trame noire soit préservée au cœur de la nuit.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces observations et propositions., et nous restons à votre disposition pour vous les préciser.

Cordialement

Au nom du Collectif Bourgneuf
Olivier Maupu

--

Le collectif de riverains du quartier du Bourgneuf - Chartres

